|  |
| --- |
| **DIPLÔME D'ÉTUDES SPECIALISÉES DE SANTE PUBLIQUE** |
| **1. Organisation générale** |
| **Objectifs généraux de la formation :**  Le DES de Santé Publique a pour objectifs de former des médecins à une approche collective des problèmes de santé, capables d’apporter une expertise médicale aux questions posées en termes de santé des populations et de contribuer à l’argumentation des politiques sanitaires.  Les compétences spécifiques de la spécialité comprennent :   * La conception, la réalisation et l’interprétation d’études à partir de données ad hoc ou de bases de données existantes. * La conception, la mise en œuvre et l’évaluation d’interventions de santé. * La maîtrise des méthodes et outils d’informatique de santé. * La compréhension et la modélisation des systèmes de soins et de santé.   Ces compétences conduisent les médecins de santé publique à exercer dans des contextes variés : à l’hôpital dans les domaines de la gestion de l’information de santé, de la recherche clinique ou de la gestion de la qualité et de la sécurité des soins ; dans les services de l’état, des collectivités territoriales ou de l’assurance maladie ; dans des laboratoires de recherche ; dans les agences nationales ou régionales intervenant dans le champ de la santé ; dans les services de recherche et développement de l’industrie du médicament, des dispositifs médicaux ou des innovations pour la santé. |
| * 1. **Durée totale du DES :** * Huit semestres dont six dans des services agréés pour la spécialité. |
| * 1. **Intitulé des options proposées au sein du DES :** * Administration de la santé |
| **1.4. Intitulé des formations spécialisées transversales (FST) associées :**   * Addictologie ; Hygiène hospitalière ; Pharmacologie médicale ; Bio-informatique médicale ; *Nutrition* |
| **2. Phase socle** |
| **2.1. Durée :**   * Deux semestres |
| **2.2. Enseignements hors stages** |
| ***Volume horaire :***   * Deux demi-journées par semaine |
| ***Nature des enseignements :***   * Modules d’enseignement présentiels ou numériques selon l’offre locale, régionale et nationale. |
| ***Connaissances de base dans la spécialité à acquérir :***   * Quatre modules de niveau 1 : Bases en Biostatistique ; Bases en Épidémiologie et méthodes en recherche clinique ; Bases en Economie de la santé, administration des services de santé, politiques de santé ; Bases en Promotion de la santé. |
| ***Connaissances transversales à acquérir :***   * Droit ; Ethique (notamment cadre réglementaire en épidémiologie et principes éthiques en promotion de la santé ; Sécurité et partage de l’information  principes du secret professionnel et médical et ceux des droits des usagers) |
| **2.3. Stages** |
| ***Stages à réaliser :***   * Au moins un stage agréé pour la discipline et portant sur l’utilisation de méthodes quantitatives (épidémiologie et biostatistique). |
| ***Critères d'agrément des stages de niveau I dans la spécialité :***   * Profil de poste adapté aux objectifs pédagogiques de base et encadrement ou co-encadrement par un enseignant de la discipline. |
| **2.4. Compétences à acquérir** |
| ***Compétences génériques et transversales à acquérir :***   * Être capable de réaliser une recherchedocumentaire ; Être capable de réaliser la lecture critique d’un article scientifique ; Être capable d’utiliser un logiciel de bibliographie |
| ***Compétences spécifiques à la spécialité à acquérir :***   * Être capable de réaliser, interpréter et présenter les résultats d’une analyse statistique ; Être capable d’utiliser un logiciel d’analyse statistique. * Être capable d’interpréter les principaux indicateurs d’état de santé ; Être capable d’estimer et d’interpréter les principales mesures de risque et indices diagnostiques ; Être capable d’élaborer un schéma d’étude en fonction de son objectif, avec le meilleur niveau de preuve ; Être capable d’identifier et contrôler les biais d’une étude ; Être capable d’argumenter la causalité d’une relation. * Être capable de décrire les différentes composantes des systèmes de santé, de soins et protection sociale; Être capable de décrire et analyser une politique de santé ; Être capable de décrire les principaux agrégats des comptes de la santé et leur évolution. * Être capable d’analyser l'état de santé d'une population en fonction de l'ensemble des déterminants de la santé (et les principaux leviers d’amélioration) ; Etre capable d’identifier les populations vulnérables en vue d’une action de promotion de la santé. |
| **2.5. Evaluation** |
| ***Modalités de l'évaluation des connaissances :***   * Epreuve de contrôle des connaissances pour chaque module avec session de rattrapage. |
| ***Modalités de l'évaluation des compétences :***   * Les compétences sont évaluées au vu du portfolio où l’interne a enregistré ses acquisitions et les a fait attester par le maître de stage. |
| **2.6. Modalités de validation de la phase et de mise en place du plan de formation :**   * La commission pédagogique locale examine la validation des connaissances et des compétences sur la base du portfolio. Elle reçoit l’interne en entretien et lui signifie la validation de la phase ou lui prescrit un plan de formation. |
| **3. Phase d'approfondissement** |
| **3.1. Durée**   * Quatre semestres |
| **3.2. Enseignements hors stages** |
| ***Volume horaire :***   * Deux demi-journées par semaine |
| ***Nature des enseignements :***   * Modules d’enseignement présentiels ou numériques selon l’offre locale, régionale et nationale. |
| ***Connaissances à acquérir :***   * Quatre modules de niveau 1 : Bases en Informatique biomédicale et e-santé ; Bases en Gestion de la qualité, gestion des risques et de la sécurité des soins ; Bases en Sciences Humaines et Sociales ; Bases en environnement et santé. * Quatre modules de niveau 2 à choisir parmi huit : Approfondissement en biostatistique ; Approfondissement en Épidémiologie et méthodes en recherche clinique ; Approfondissement en Economie de la santé, administration des services de santé, politiques de santé ; Approfondissement en Promotion de la santé ; Approfondissement en Informatique biomédicale et e-santé ; Approfondissement en Gestion de la qualité, gestion des risques et de la sécurité des soins ; Approfondissement en Sciences Humaines et Sociales ; Approfondissement en Environnement et Santé. |
| **3.3. Stages** |
| ***Stages de niveau II à réaliser dans la spécialité :***   * Au moins trois stages agréés pour la discipline |
| ***Stages à réaliser dans d'autres spécialités :***   * Néant – |
| ***Nombre de stages libres :***   * Un stage libre |
| ***Critères d'agrément des stages de niveau II dans la spécialité :***   * Profil de poste adapté aux objectifs pédagogiques de niveau 2 et encadrement par un médecin qualifié en santé publique. |
| **3.4. Compétences** |
| ***Compétences à acquérir :***  Compétences de base communes à tous les internes :   * Maitriser les principes de la protection des données personnelles (Loi « informatique et libertés », CNIL) dans le recueil, l’analyse, et l’échange de données (PMSI ou autres bases de données) ; Être capable d’utiliser différents types de ressources terminologiques pour le codage de l’information en santé ; Être capable de formuler les étapes de collecte, extraction, hiérarchisation, codage, contrôles interne et externe de l’information médicale (diagnostics et actes) ; Être capable d’expliquer les principes de base du groupage et du chaînage. * Être capable d’appliquer les méthodes de gestion de la qualité (assurance qualité ; amélioration continue de la qualité ; management par la qualité)  de quantification et de gestion des risques infectieux. ; Être capable d’mettre en œuvre une action de lutte contre les infections associées aux soins. ; Être capable d’mettre en œuvre une action de vigilance (eg hémovigilance, pharmacovigilance) ; Être capable de mettre en œuvre le recueil des indicateurs de performance des soins : programmes nationaux (IQSS.) * Être capable d’identifier et analyser les tendances des déterminants sociaux et leurs conséquences sur l’état de santé ; Être capable d’observer, décrire et analyser une organisation ; Être capable d’identifier les principaux types d’études qualitatives dans la littérature ; Être capable d’interpréter les résultats d’une étude fondée sur des méthodes qualitatives * Être capable d’analyser les facteurs de risques environnementaux et être capable d’en apprécier leurs impacts en santé populationnelle.   Compétences avancées, adaptées à l’orientation professionnelle de l’interne :   * Participer aux différentes étapes d’un ou plusieurs projets de santé publique, en lien avec l’orientation professionnelle de l’interne et avec les connaissances avancées. L’interne participera aux différentes étapes de la conception jusqu’au rendu des résultats au travers de différents projets s’il n’est pas possible que ce soit sur un seul. * Être capable de rédiger un article conforme aux recommandations d’une revue scientifique ou professionnelle et aux recommandations de communication internationales, le cas échéant. |
| **3.5. Evaluation** |
| ***Modalités de l'évaluation des connaissances* :**   * Epreuve de contrôle des connaissances par module avec session de rattrapage. |
| ***Modalités de l'évaluation des compétences :***   * Les compétences sont évaluées par l’enseignant tuteur de l’interne au vu du portfolio où l’interne a enregistré ses acquisitions et les a fait attester par le maître de stage**.** |
| **3.6. Modalités de validation de la phase :**   * La commission pédagogique locale examine la validation des connaissances et des compétences sur la base du portfolio. Elle reçoit l’interne en entretien et lui signifie la validation de la phase ou lui prescrit un plan de formation. |
| **4. Phase de consolidation** |
| **4.1. Durée :**   * Deux semestres |
| **4.2. Enseignements hors stages en lien avec la préparation à l'exercice professionnel (gestion de cabinet…)** |
| ***Volume horaire :***   * Variable en fonction du projet personnel de l’interne, de son inscription dans une option ou une FST et du plan de formation prescrit par la commission pédagogique locale à l’issue de la phase précédente. |
| ***Nature des enseignements :***   * Modules d’enseignement présentiel ou numérique selon l’offre locale, régionale et nationale. |
| ***Connaissances et compétences à acquérir :***   * Consolidation des objectifs pédagogiques des phases précédentes. * Savoir réaliser un projet en autonomie. |
| **4.3. Stages** |
| ***Nombre et durée des stages de niveau III :***   * Un stage d’un an (ou deux stages de 6 mois) à choisir en fonction des options et des FST. |
| ***Nombre de stages en ambulatoire:***   * Néant |
| ***Critères d'agrément des stages de niveau III*** :   * Profil de poste comportant un projet que l’interne doit réaliser en autonomie ; encadrement par un professionnel de la santé publique. |
| **4.4. Compétences à acquérir**   * Savoir conduire un projet de santé publique, adapté à l’orientation professionnelle de l’interne, en autonomie supervisée. |
| **4.5. Evaluation** |
| ***Modalités de l'évaluation des connaissances :***   * Epreuve de contrôle des connaissances par module, avec session de rattrapage. |
| ***Modalités de l'évaluation des compétences :***   * Les compétences sont évaluées par l’enseignant tuteur de l’interne au vu du portfolio où l’interne a enregistré ses acquisitions et les a fait attester par les maîtres de stage |
| ***Certification européenne :***   * Le programme du DES de Santé Publique suit les recommandations élaborées par l’European Core Competences for Public Health Professionals (ECCPHP) - Association of Schools of Public Health in the European Region. |
| **4.6. Modalités de validation de la phase :**   * La phase de mise en situation et l’obtention du DES sont validées par la commission pédagogique régionale au vu d’un mémoire écrit et soutenu à l’oral comportant : * l’exposé du cursus de l’interne : modules de formations validés et autres formations suivies, stages validés et compétences validées sur la base du portfolio ; travaux personnels produits au cours de l’internat (rapports, publications), * - L’exposé d’un travail personnel sous la forme d’un article conforme aux recommandations d’une revue scientifique ou professionnelle. |